

## Subventions pour congrès et colloques

**Mme l'Adjointe PANIER, Rapporteur** : Il est proposé au Conseil Municipal, sur avis favorable de la 1<sup>ère</sup> Commission, d'attribuer, au titre de l'année 2006, les subventions suivantes :

➤ 1 000 € à la Société Française de Mésothérapie pour l'organisation des 9<sup>èmes</sup> journées nationales qui ont eu lieu les 17 et 18 mars à l'Hôtel Mercure et dont le thème est «pathologies et traitements du membre inférieur». Quelque 250 praticiens et médecins spécialistes, généralistes ont assisté à cette manifestation.

### Colloque universitaire :

➤ 2 000 € à l'UFR Sciences médicales et pharmaceutiques, équipe d'accueil Santé et Environnement Rural (CR 2300) pour l'organisation d'un colloque international qui aura lieu du 28 au 30 mai prochain à Arc-et-Senans. Ce colloque a pour but de réunir l'ensemble des chercheurs de l'étude PASTURE (Protection against Allergy : STUdy of Rural Environment). Il s'agit d'une étude européenne (Allemagne, Suisse, Autriche, Finlande dont Kuopio, et Franche-Comté) de suivi d'une cohorte de nouveaux-nés en milieu rural qui a débuté en 2002 et qui sera suivi pendant 15 ans afin d'identifier la ou les substances de l'environnement agricole protectrices vis-à-vis de l'asthme et des maladies allergiques. Une trentaine de spécialistes européens participeront aux travaux.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur l'attribution de ces subventions. En cas d'accord, les sommes seront imputées de la façon suivante :

- 1 000 € au chapitre 65.95/6574.89052 CS 200
- 2 000 € au chapitre 65.95/65731.89052 CS 200 qu'il conviendra d'abonder par un transfert de crédits d'égal montant en provenance du chapitre 65.95/65738.89052 CS 200.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les propositions du Rapporteur.

M. le Maire n'a pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 19 avril 2006.*